

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1994)  
**Heft:** 66  
  
**Rubrik:** Lettres d'ailleurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De Mendoza à Buenos Aires

Suite et fin de notre Lettre d'ailleurs consacrée à l'Argentine.

Ancien président  
de Nestlé-Brésil,  
Oswaldo Ballarín vit  
à Sao Paulo (Brésil).

PAR OSWALDO BALLARÍN

## MENDOZA

VOUS AUREZ CERTAINEMENT REMARQUÉ qu'avant de se rendre dans un pays, chacun de nous s'en fait une idée à soi. En arrivant sur place on s'aperçoit, presque toujours, qu'elle était fautive. Ainsi, par exemple, je me figurais (pourquoi ? je ne sais pas) que Mendoza était sur un plateau relativement haut, entourée de vignobles, au-dessus d'une plaine que l'on verrait au loin. Ce n'est pas du tout ça ! Tout en étant à quelque 760 mètres d'altitude, elle est au fond une large vallée au pied des Andes (dont certains pics dépassent les 7.000 mètres) dans une région qui, au premier abord, donne l'impression d'être plutôt désertique et pierreuse. Mais l'homme s'est chargé de la reverdir. La ville elle-même a été totalement détruite par un tremblement de terre en 1861 (seulement une partie de la nef d'une église a résisté, conservée comme un pieux souvenir). A la différence de Cordoba, rien n'est resté de l'épopée coloniale. Ses habitants prétendent qu'elle est la plus jolie ville de la République. Ne connaissant pas toutes les autres, il est difficile de juger, mais il faut reconnaître qu'elle a été reconstruite avec goût et, surtout, avec un sens écologique étonnant. Ses bâtisseurs ont été des précurseurs puisqu'en ce temps-là, le drapeau des "verts" ne flottait pas encore. Le long de toutes les rues et sur les places, belles et accueillantes, des arbres, aujourd'hui grands et vigoureux, créent de véritables tunnels de verdure, qui donnent à la ville son cachet. Cela n'est pas dû au hasard, mais au soin spécial qui a été pris pour assurer l'irrigation. En effet et c'est

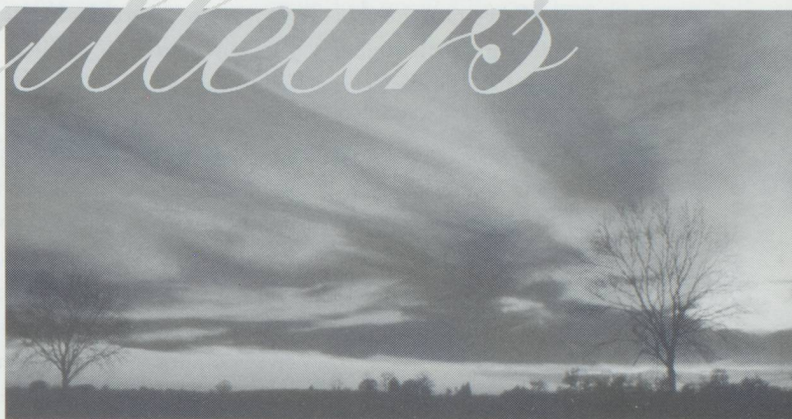
quelque chose qui nous a fort impressionnés car nous ne l'avions pas vu ailleurs, de chaque côté des rues un fossé a été creusé profondément. Leurs côtés sont protégés contre l'érosion par de gros galets. L'eau y coule de façon contrôlée pour abreuver les racines, même pendant les longues périodes de sécheresse. De quoi inspirer l'admiration (et la jalousie !) de maints urbanistes !

Cette préoccupation du vert paraît venir de loin. En effet, à l'ouest de la ville, un énorme et très beau parc – véritable oasis dans le désert – a été créé sur une surface de 420 hectares par un architecte français, Charles Thays. Le plan de la ville obéit au "quadrillé", un plan que l'on retrouve dans presque toutes les villes argentines, à commencer par Buenos Aires. Chaque bloc carré, appelé "quadra", a 100 mètres de côté. La numérotation des maisons est assez rationnelle : un numéro correspond à 1 mètre. Si on vous dit que telle maison a le numéro 750, vous savez qu'elle se trouve au milieu de la septième quadra. Je vous avoue que je croyais que ce système avait été "inauguré" le siècle dernier à Buenos Aires. Or, les instructions données par la Couronne d'Espagne en 1573 aux fondateurs des

nouvelles villes stipulaient déjà que leurs rues devaient obéir à l'échiquier.

Les places, nombreuses, sont bien soignées. Celle dite d'Espagne est toute décorée de céramiques. Elles sont bien fréquentées et en nous y asseyant nous avons rencontré des gens simples, avec qui nous avons bavardé et obtenu, parfois, d'intéressantes indications. Certes, il ne faudrait pas généraliser, et nous n'avons pas été là-bas pour faire une enquête socio-économique, mais il était symptomatique de constater que tous ceux que nous avons approchés se déclaraient contents de jouir d'une stabilité monétaire après des années d'inflation (comme celle qui martyrise le Brésil). Certains ajoutaient : "et pourtant nous ne sommes pas toujours d'accord avec le gouvernement qui nous a imposé beaucoup de sacrifices !" <sup>(1)</sup>

Mendoza, capitale du vin. Mais où sont les vignobles ? Voilà un point qui nous a un peu déçus. En effet, les vignobles sont loin au sud-est de la ville, où les sols et le soleil se sont révélés particulièrement indiqués. Car le phylloxéra avait obligé les vignerons à déplacer leurs plantations. On a l'impression, toutefois, que c'est la spéculation immobilière, intéressée à faire des maisons populaires, qui



semble avoir aidé à "expulser" les vignes. Elles sont donc assez loin, mais nous avons vu tout de même, aux proches abords de la villes, quelques vignobles bien soignés.

## Buenos Aires

Chemin faisant, nous avons vu des villages pauvres, des bidonvilles où s'abritent surtout les Chiliens et les Boliviens. Leurs habitations ne sont pas faites en tôle, carton ou vieilles planches (comme dans les "favelas" brésiliennes), mais en briques et "adobe" (boue séchée). Je ne sais pas si on peut, en l'occurrence, appliquer la désignation donnée à Buenos Aires de "villas miseria", nom de triste évocation. Devant quelques-unes de ces "villas", les habitants (ou la municipalité ?) ont même planté des arbres.

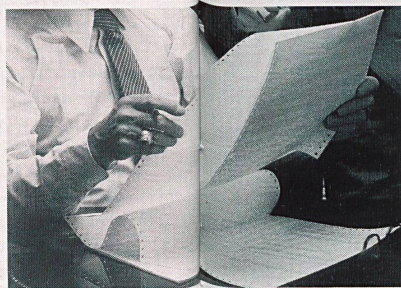
Indiscutablement, Buenos Aires est toujours une grande capitale. Elle nous fait penser à une dame d'âge mûr (les villes vieillissent plus vite en Amérique latine...) qui aurait eu de nombreux amants. Quelques-uns ont été si accaparants que, parfois, il ne lui ont pas laissé le temps de se faire une beauté. Elle garde, toutefois, son charme un peu hautain. A son âge d'or, au début du siècle, les maisons des riches "estancieros" (les grands propriétaires terriens) étaient bâties en style français et l'ensemble faisait très "distingué". Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, Buenos Aires était considérée comme le "Paris de l'Amérique latine" et faisait, fait encore, très européenne. Les trous et les carrelages déplacés, même dans certaines rues classiques, comme la fameuse "Calle Florida", avec ses magasins luxueux au nom de grandes griffes françaises, sont, en somme, les rides de son visage un peu flétri, mais encore attrayant. Mais les travaux qui se font un peu partout dans la ville sont de véritables opérations de lifting auxquelles on soumet le visage de la vieille dame. On m'a dit qu'une partie de la clientèle de la "Calle Florida" s'est déplacée vers les "shopping centers", où les mêmes maisons traditionnelles ont été amenées à ouvrir d'autres magasins.

Les quartiers résidentiels comme

celui des ambassades (justement là où se trouvent les maisons "à la française"), le quartier avec l'église historique de la Recoleta, qui date de 1700 et qui est bien conservée (c'est se demander toutefois pourquoi on a placé des ventilateurs juste devant les oeuvres d'art de chaque autel), le quartier de Palermo et les parcs, gardent toute leur distinction. Par contre, on regrette de voir la décadence de l'ancien quartier de la Boca, jadis si pittoresque, avec ses maisons multicolores. Il avait été créé par les immigrants italiens près de l'ancien port où ils débarquaient, pleins d'anxiété, d'illusions et d'espoir. Quand on voyage, on découvre toujours des choses amusantes : le siège du Gouvernement se tient à la "Casa rosada" (la maison rose), qui correspond à la "Maison Blanche" de Washington. Cette couleur a été choisie, nous a dit une guide, parce que lorsque le bâtiment a été adapté à ses hautes fonctions (il me semble qu'il était avant une forteresse), on a voulu symboliser la paix entre les deux partis adversaires. L'un était le "partido colorado" (parti rouge) et l'autre le parti blanc. On a mélangé les deux couleurs, et on a eu le rose... ("se non è vero...").

Chose intéressante : les entretiens avec le Président de l'association argentine des compagnies d'assurance, avec des économistes et des hommes d'affaires m'ont confirmé ce que j'avais entendu de l'homme de la rue, sur les bancs de la place publique : avoir pu assurer une certaine stabilisation, en dominant de façon spectaculaire l'inflation représente une grande victoire du Président Menem et de son ministre de l'économie. Ce résultat a été obtenu, en grande partie, grâce à l'équilibre du budget : le gouvernement ne dépense que ce qui rentre dans la caisse de l'Etat. Je n'ai toutefois pas obtenu de réponse claire, si dans ces entrées on incluait l'argent des privatisations. A ce propos, on ne peut pas parler réellement de privatisation : dans certains cas, ce sont des entreprises d'Etats étrangères qui ont acheté - il faudrait donc parler plutôt d'"aliénation".

## Argovie



A Oftringen, les mauvais payeurs figureront sur une "liste noire".

### Contre les mauvais payeurs

La commune argovienne d'Oftringen a décidé de publier sur une liste séparée les noms de ses mauvais contribuables : ceux qui ne s'acquittent pas de leurs impôts. Dès l'année prochaine, les mauvais payeurs figureront sur une "liste noire". La commune espère ainsi un peu plus de zèle de la part de ses administrés. Une expérience similaire, tentée à Aarburg, a déjà porté ses fruits. Le bureau cantonal argovien des impôts reste cependant sceptique et veut surveiller cette pratique. Son responsable doute en effet de la pleine légalité de cette nouvelle méthode de recouvrement. Selon lui, la stricte réglementation en vigueur dans le canton rend cette pratique inutile. En outre, ces listes séparées ne proposent rien de nouveau : des relevés peuvent déjà être consultés dans toutes les communes argoviennes.

## Berne

### Dénonciation

Après Oftringen (AR), c'est au tour de la commune du Jura bernois, St Imier, de vouloir dénoncer les mauvais payeurs, tous ceux qui ne veulent pas s'acquitter de leurs impôts. St Imier veut en effet aussi publier la liste des contribuables accumulant des retards. C'est le maire, John Buchs, qui l'a confirmé : "les montants en souffrance dépassent 500.000 frs.s. pour notre commune. Nous pourrions établir une liste des mauvais payeurs, à disposition de l'administration communale. Seuls les noms apparaîtraient, pas les sommes dues". Mais il se pose encore et toujours le problème de la protection de la vie privée. Le canton voisin, Neuchâtel, interdit de livrer des précisions sur la situation sociale d'une personne. Faire figurer un nom dans le registre des mauvais payeurs, ce serait déjà lever le voile sur ses problèmes financiers éventuels ou sur son manque...de civisme.



### Contre les taxes

Depuis l'introduction de la taxe-poubelle, les décharges sauvages se multiplient dans le canton de Berne. Forêts, ravins, cours d'eau, rien n'est épargné. La barrière émotionnelle qui interdit au citoyen de polluer la nature ne fonctionne plus. Depuis quelques mois, les plaintes contre l'élimination illégale des déchets s'accumulent. A noter que les personnes allergiques à la taxe-poubelle payent parfois cher leur aversion. Un habitant du Jura bernois s'est par exemple vu infliger une amende de 500 frs.s. pour ne pas avoir utilisé le sac à ordures agréé par sa commune. Dans diverses villes, les liemiers des services de la voi-

rie mènent l'enquête minutieusement pour tenter de confondre les contrevenants. Tous ne pratiquent pourtant pas la décharge sauvage. Certains fraudeurs pratiquent le tourisme des déchets et vont les déposer dans des communes qui ne connaissent pas le régime de la taxe-poubelle. D'autres préfèrent répartir leurs ordures par petits paquets dans les poubelles publiques. Ce qui n'est pas sans poser de problèmes à la ville de Berne...

### Bon anniversaire

Trois communes bernoises vont bientôt fêter leur anniversaire. Il s'agit des communes de Kirchberg, Uetendorf et Wimmis, qui furent citées pour la première fois en 994 dans un document de l'empereur Otton III. Ce texte fut rédigé à l'occasion du legs de ces trois localités au couvent alsacien de Seltz, fondé trois ans plus tôt par sa grand-mère, la reine Adélaïde. L'acte mentionnant pour la première fois ces trois communes porte la date du 26 décembre 994. Les trois communes ont mandaté artistes et historiens afin d'organiser des représentations théâtrales historiques. Un livre du jubilé sera également publié.

## Genève

### Trop de contrôle

Elle avait sans doute pris son rôle trop au sérieux : le Conseil d'Etat vient de supprimer la Commission de contrôle de gestion. Formée d'anciens patrons, syndicalistes et politiciens, elle avait, grâce au temps dont elle disposait, incommodé ces Messieurs du Conseil d'Etat par trop de zèle. Lequel a suggéré à la Commission des finances d'enterrer cette commission embarrassante et de la ressusciter sous la forme d'une Commission d'évaluation des politiques publiques. Le projet de loi, qui vient d'être déposé, indique que les missions de cette nouvelle Commission seront modernisées et élargies. Elle devra s'intéresser moins à "l'économie directe d'un processus qu'à l'efficacité et l'efficience générale d'un système. Elle portera son attention prioritairement sur les politiques, les tâches de l'Etat, la cohérence et la rationalité de la répartition des charges et des revenus entre les diverses collectivités qui se partagent l'action publique, l'adéquation formelle et substantielle de la législation par rapport au but effectivement visé et aux effets directs et indirects mesurés". C'est le Conseil d'Etat qui nommera les 16 membres qui constitueront la nouvelle commission. Les choisira-t-il pour leur soumission ou leur indépendance d'esprit ? Autre nouveauté : la commission disposera d'un secrétaire permanent, un fonctionnaire rattaché à l'Inspectorat cantonal des finances. Les activités de la Commission seront mieux connues : un rapport annuel comportant la liste des mandats (définis par le Conseil d'Etat) et des conclusions devra être transmis au Grand Conseil. Et le Conseil d'Etat devra informer le Parlement sur les mesures qu'il a prises pour faire suite aux conclusions et propositions de la Commission. Reste à savoir si cela suffira pour que le comité "Halte au déficit" retire son initiative populaire "contre les dépenses abusives de l'Etat" qui réclame un audit généralisé de l'Etat.